

# MEMENTO

## CANTINE

2 Rue Gabriel Deshayes - 56380 BEIGNON

Responsable : Morganne LE BOURLOT - Tél : 02 97 75 70 68 mail : restauscolaire@beignon.fr

## GARDERIE PERISCOLAIRE - école GERMAINE TILLION

Dans les locaux de l'école publique -1 Rue du Pâtis - 56380 BEIGNON

1 Impasse des Marmousets - 56380 BEIGNON

A partir de 7 h 15 (le matin) jusqu'à 19 h 00 (le soir) : tous les jours sauf le mercredi

Responsable : Hélène KOURIL- Port : 06 32 65 10 29 ou enfance@beignon.fr

## GARDERIE PERISCOLAIRE - école Ste Marie

Dans les locaux de l'école Ste Marie - 4 Rue du Pourpris - 56380 BEIGNON

A partir de 7 h 15 (le matin) jusqu'à 19 h 00 (le soir) : tous les jours sauf le mercredi

Responsable : Albane DOLO - Port : 07 87 34 07 18

## COORDINATRICE DES TEMPS D'ANIMATIONS PERISCOLAIRES

Responsable : Hélène KOURIL - Port : 06 32 65 10 29 mail : enfance@beignon.fr

## Modalités d'inscription ou de désinscription à la cantine et à la garderie

Par le site internet : <http://monespacefamille.fr> (cf document nommé PARASCOL)

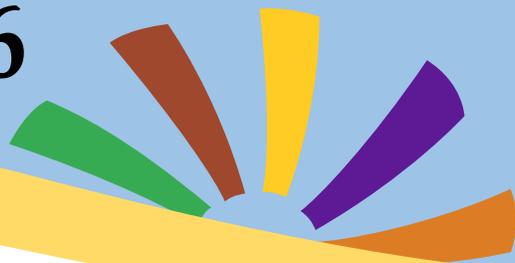
## MAIRIE DE BEIGNON - Fermée le lundi toute la journée

2 Rue des Perrières 56380 BEIGNON - mail : [mairie@beignon.fr](mailto:mairie@beignon.fr)

Site internet : [www.beignon-porte-sud-broceliande.fr](http://www.beignon-porte-sud-broceliande.fr) Tél : 02 97 75 73 55



# TARIFS 2025/2026



Cas n°1 : concerne les familles habitant Beignon, les familles habitant une autre commune qui souhaitent scolariser leurs enfants dans une école publique mais qui n'ont pas d'école publique sur leur commune de résidence, ainsi que les familles habitant une autre commune qui souhaitent scolariser leurs enfants dans une école privée mais qui n'ont pas d'école privée sur leur commune de résidence.

Cas n°2 : concerne les familles qui scolarisent leurs enfants à Beignon alors qu'ils ont l'école de leur choix (publique ou privée) sur leur commune de résidence. Pour ces familles, le tarif du repas sera de 4,45 € et de 5 € si l'enfant n'a pas été inscrit au moins la veille avant midi.

## CANTINE

Cas N°1 - prix du repas <sup>*</sup> pour les enfants	: 3,85 €
Cas N°2 - prix du repas pour les enfants	: 4,45 €
Prix du repas pour les adultes	: 5,85 €

*Il est rappelé qu'il n'est pas possible d'annuler ou de commander des repas la veille, après 12h00. En cas d'urgence, passé ce délai de commande, l'enfant pourra être accueilli exceptionnellement à la cantine mais au tarif de 4,45 € pour le cas N°1 et de 5 euros pour le cas N°2.*

## GARDERIE

Cas N°1 : ¼ heure	: 0,45 €
Cas N° 2 : ¼ heure	: 0,55 €

*Tout 1/4, qui est commencé, sera facturé  
Pénalité de retard par 1/4 heure (après 19h00) : 2,60 euros*



# PARASCOL

Nous vous rappelons de la mise en service du « portail famille » concernant la cantine depuis 5 ans. Nous vous demandons désormais de l'utiliser pour faire vos inscriptions ou désinscriptions directement par internet.

**Depuis septembre 2020, les outils numériques seront généralisés tant à la cantine qu'à la garderie. Les agents ne se baseront que sur les listings parascol et n'hésiteront pas à vous contacter pour venir chercher vos enfants s'ils ne sont pas inscrits. Il est donc impératif que vous fassiez la démarche de vous inscrire sur « monespacefamille.»**

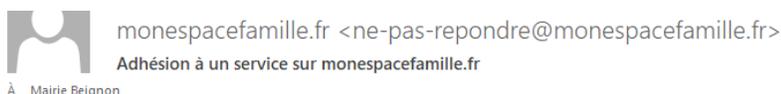
*Concernant la cantine, nous vous rappelons toutefois, qu'il n'est pas possible d'inscrire le jour même en ligne, vous devez continuer à appeler la mairie pour les dépannages exceptionnels.*

Vous recevrez sur votre adresse mail (si vous l'avez noté lors du dépôt de la fiche d'inscription cantine 2025/2026), un message venant de « monespacefamille » (cf exemple ci-dessous). Il faudra alors cliquer sur le lien suivant : <http://monespacefamille.fr>.

Vous pourrez ensuite créer votre compte personnel.

Nous tenons à vous préciser que dans le mail que vous recevrez, un code d'adhésion est indiqué et est à conserver pour pouvoir vous connecter au « portail famille ».

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.



**Votre code d'adhésion**  
(à utiliser APRES la création de votre compte):



Le code d'adhésion sera indiqué ici